

Séance du 19 décembre 2023

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Chaumes-en-Retz, se sont réunis, en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky DROUET, Maire.

Cette réunion est la vingt-septième réunion du conseil municipal nouvellement élu le quinze mars deux mille vingt conséquemment au premier tour de l'élection municipale.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Jacky DROUET

Jacques MALHOMME

Laeticia HAMON

Dominique MUSLEWSKI

Philippe LE CUNF

Sophie MOREAU

Alain BACONNAIS

Corine GARAUD

Frédéric BAHUHAUD

Sandrine COQUENLORGE

Pierre MALARD

Michelle PONEAU

Sylvain BICHON

Claudine PINSON

Sonia BAILLY

Martine MONNIER

Céline ODIN

Dominique BONTEMPI

Karine HALGAND

Yoann DELAUNAY

Philippe BRIANCEAU

Catherine DEBEAULIEU

Gérard CHAUVET

Marc BENGHERBI

Elodie VERGER

Absent ayant donné procuration :

Philippe DENIS : pouvoir à Dominique MUSLEWSKI

Céline EVIN : pouvoir à Laetitia HAMON

Karine FOUQUET pouvoir à Marie-Paule PIPAUD

Françoise MARIOT pouvoir à Marc BENGHERBI

Alain MELLERIN pouvoir à Karine HALGAND

Virginie PORCHER pouvoir à Catherine DEBEAULIEU

Nicolas ROCHER : pouvoir à Jacky DROUET

Virginie ROTHAISS : pouvoir à Sandrine COQUENLORGE

Excusés :

Le secrétaire de séance désigné est : Marc BENGHERBI

Le compte-rendu de la séance du 19 novembre 2023 est approuvé par l'assemblée délibérante, à l'unanimité, sous réserve des amendements proposés et validés lors de cette séance.

Tarifs municipaux locations et salles (sauf Ellipse et ECVL)

Il convient de définir les tarifs des locations municipales diverses et des salles destinées à la location, en y incluant la salle René CHARRIER (voir CM précédent), et la salle des Ajoncs, en y appliquant les mêmes règles que pour les autres salles (à l'exception de la salle Ellipse).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la proposition de mise à jour du règlement intérieur des salles communales disponibles à la location ou à la mise à disposition ;

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les tarifs des locations municipales, concessions et salles communales applicables à compter du 1er janvier 2024 tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus, ainsi que le règlement s'appliquant à l'utilisation des salles.

Tous ces tarifs sont applicables au 20 décembre 2023, après validation par le conseil municipal.

TARIFS MUNICIPAUX 2023-2024		
<u>Cimetières</u>		
Concession cimetière, cavurne, columbarium	15 ans	201,00 €
	30 ans	402,00 €
Caveau neuf	1 place	755,00 €
	2 places	900,00 €
	3 places	1 073,00 €
Caveau d'occasion (caveaux issus des reprises lors des abandons ou des non renouvellement de concessions)	1 place	50% sur la base du tarif neuf selon le nombre de places
	2 places	
	3 places	
Caveau provisoire	Tarif progressif	35 € le 1 ^{er} jour
		70 € le 2 ^{ème} jour
		105 € le 3 ^{ème} jour
		50 € par jour supplémentaire d'occupation au-delà de 3 jours
Case au columbarium (possibilité de mettre jusqu'à 4 urnes)	1	620,00 €
Cavurne (possibilité de mettre jusqu'à 4 urnes)	1	457,00 €

Fourniture d'une plaque signalétique pour apposition sur une case columbarium (gravure à la charge du demandeur)		70,00 €
Fourniture d'une plaque mémoire pour le Jardin du Souvenir à apposer sur la stèle de la mémoire pour une durée de 15 ans (gravure à la charge du demandeur)		60,00 €
Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir		Gratuit (sur autorisation préalable)
<u>Jardins du Parc</u>		
Location parcelle 50 m ²	Année	30,00 €
<u>Occupation du domaine public</u>		
<u>Occupation du domaine public commerçants sédentaires (Hors marché)</u>		
<u>Année 2023</u>		
Camion, étal, véhicules publicitaires, bulles	Année	65,00 €
Terrasses par unités de 12 m ²	Année	65,00 €
Panneaux publicitaires - porte menus-rotissoires-bacs glace	Année	10,00 €
Majoration pour occupation sur une place de stationnement ODP (12m ²) et sur autorisation ponctuelle	Année	15,00 €
<u>Année 2024</u>		
Camion, étal, véhicules publicitaires, bulles	Année	130,00 €
Terrasses par unités de 12 m ²	Année	130,00 €
Panneaux publicitaires - porte menus-rotissoires-bacs glace	Année	10,00 €
Majoration pour occupation sur une place de stationnement ODP (12m ²) et sur autorisation ponctuelle	Année	15,00 €
<u>Occupation du domaine public commerçants sédentaires (Marché)</u>		
<u>Année 2023</u>		
Camion, étal, véhicules publicitaires, bulles	Année	65,00 €
Terrasses par unités de 12 m ²	Année	65,00 €
<u>Année 2024</u>		
Camion, étal, véhicules publicitaires, bulles	Année	130,00 €
Terrasses par unités de 12 m ²	Année	130,00 €
<u>Occupation du domaine public commerçants non sédentaires</u>		

<u>Année 2023</u>		
Camions, bamum, étal, autres (maximum 20 m ²)		
Forfait journalier	Forfait journalier	10,00 €
Forfait 2 jours consécutifs	Forfait 2 jours consécutifs	15,00 €
Forfait 3 jours consécutifs	Forfait 3 jours consécutifs	20,00 €
Forfait 4 jours consécutifs	Forfait 4 jours consécutifs	25,00 €
Majoration pour occupation d'une place de stationnement ODP (12 m ²)	Majoration pour occupation d'une place de stationnement ODP (12 m ²)	15,00 €
<u>Année 2024</u>		
Camions, bamum, étal, autres (maximum 20 m ²)		
Forfait journalier	Forfait journalier	15,00 €
Forfait 2 jours consécutifs	Forfait 2 jours consécutifs	25,00 €
Forfait 3 jours consécutifs	Forfait 3 jours consécutifs	30,00 €
Forfait 4 jours consécutifs	Forfait 4 jours consécutifs	35,00 €
Majoration pour occupation d'une place de stationnement ODP (12 m ²)	Majoration pour occupation d'une place de stationnement ODP (12 m ²)	15,00 €
<u>Photocopies-Fax</u>		
Fax	Par Page	1,00 €
Photocopie A4	Recto	0,30 €
Photocopie A3	Recto	0,50 €
<u>Portage de repas</u>		
Prix du repas composé de 5 éléments	Plein tarif	10,00 €
	Tarif réduit selon le barème de téléassistance	8,00 €
Prix du repas composé de 7 éléments	Plein tarif	11,00 €
	Tarif réduit selon le barème de téléassistance	9,00 €
<u>Restauration scolaire</u>		
Prix du repas élève	Tranche quotient familial de 0 à 550	1,00 €
	Tranche quotient familial de 551 à 1800	4,25 €
	Tranche quotient familial de 1801 et +	4,40 €
Prix du panier repas	Projet accueil individualisé (P.A.I.)	0,50 €
<u>Vacation funéraire</u>		
Vacation funéraire	Par vacation	25,00 €
<u>Location de matériel</u>		

Location boîte de 12 verres à pied	1	1,15 €
Verre/tasse cassé(e) ou manquant(e)	1	2,35 €
Torchon manquant	1	2,50 €
Plateau manquant	1	9,20 €
Table	Habitants de CHAUMES-EN-RETZ + tarif par jour (suivant les disponibilités pour les manifestations privées en dehors des salles)	2,30 €
Chaise	Habitants de CHAUMES-EN-RETZ + tarif par jour (suivant les disponibilités pour les manifestations privées en dehors des salles)	0,40 €
Caution pour location tables ou chaises	1	80,00 €
Caution pour location gratuite sono et grilles d'exposition	Associations et entreprises de CHAUMES-EN-RETZ	250,00 €
<u>Location de salles (hors salle Ellipse)</u>		
<u>Salle Maison du Pays'Âges</u>		
1 jour (9H00-22H00)	Personnes âgées de plus de 60 ans et personnes ayant un handicap habitant impasse des Papillons et rue de la Blanche	Gratuité
	Autres Calmétiens de plus de 60 ans	145,00 €
Cautions sollicitées lors de la location de la salle	1 caution en cas de dégradations éventuelles	500,00 €
	1 caution en cas de ménage/rangement non fait	200,00 €
	1 caution en cas de tri sélectif non réalisé/garantie de la clé électronique	50,00 €
<u>Salles des Tamaris, des Genêts, du Plan d'eau pour les particuliers et entreprises de CHAUMES-EN-RETZ</u>		
1 salle - 1 jour (8H00 à 3H00)	1 jour (8H00 à 3H00)	200,00 €
1 salle - 2 jours consécutifs	2 jours consécutifs	300,00 €
1 salle pour décoration la veille (salle à partir de 14H00)	Décoration la veille (salle à partir de 14H00°	50,00 €
2 salles (Tamaris et Genêts) - 1 jour (8H00 à 3H00)	2 salles (Tamaris et Genêts) - 1 jour (8H00 à 3H00)	275,00 €
2 salles (Tamaris et Genêts) - 2 jours consécutifs	2 salles (Tamaris et Genêts) - 2 jours consécutifs	420,00 €

2 salles (Tamaris et Genêts) pour décoration la veille (salle à partir de 14H00)	2 salles (Tamaris et genêts) pour décoration la veille (salle à partir de 14H00°	70,00 €
Cautions sollicitées lors de la location d'une salle	1 caution en cas de dégradations éventuelles	500,00 €
	1 caution en cas de ménage/rangement non fait	200,00 €
	1 caution en cas de tri sélectif non réalisé/garantie de la clé électronique	50,00 €
<u>Salle de l'Aqueduc, Genêts, Tamaris, Plan d'Eau et Maison du Pays'Agés pour les particuliers et entreprises de CHAUMES-EN-RETZ</u>		
Vin d'honneur (4H00 consécutives)	1	55,00 €
Cautions sollicitées lors de la location d'une salle	1	200,00 €
<u>Salles Aqueduc, Genêts, Tamaris et Plan d'Eau pour les sociétés commerciales et professionnelles de CHAUMES-EN-RETZ</u>		
Réunions commerciales et professionnelles	1	85,00 €
Cautions sollicitées lors de la location d'une salle	1 caution en cas de dégradations éventuelles	500,00 €
	1 caution en cas de ménage/rangement non fait	200,00 €
	1 caution en cas de tri sélectif non réalisé/garantie de la clé électronique	50,00 €
<u>Salles Aqueduc, Genêts, Tamaris et Plan d'Eau pour les sociétés commerciales et professionnelles hors commune</u>		
Réunions commerciales et professionnelles	1	110,00 €
Cautions sollicitées lors de la location d'une salle	1 caution en cas de dégradations éventuelles	500,00 €
	1 caution en cas de ménage/rangement non fait	200,00 €
	1 caution en cas de tri sélectif non réalisé/garantie de la clé électronique	50,00 €
<u>Location des salles pour les réunions politiques</u>		
Salle Ellipse	1	1/2 tarifs particuliers
Salles communales d'Arthon	1	Gratuité

Cautions sollicitées lors de la location d'une salle	1 caution en cas de dégradations éventuelles	500,00 €
	1 caution en cas de ménage/rangement non fait	200,00 €
	1 caution en cas de tri sélectif non réalisé/garantie de la clé électronique	50,00 €
<u>Location salle des Roseaux et Bureau des Associations</u>		
Réunion	Associations et entreprises de CHAUMES-EN-RETZ	Gratuité
Cautions sollicitées lors de la location d'une salle	1 caution en cas de dégradations éventuelles	500,00 €
	1 caution en cas de ménage/rangement non fait	200,00 €
	1 caution en cas de tri sélectif non réalisé/garantie de la clé électronique	50,00 €
<u>Espace Culturel Victor Lemoine</u>		
Résidences des troupes de théâtre et de musique	Associations de CHAUMES-EN-RETZ et associations intégrant la saison culturelle de CHAUMES-EN-RETZ	Gratuité sous conditions
Cautions sollicitées lors de la location de la salle	1 caution en cas de dégradations éventuelles	500,00 €
	1 caution en cas de ménage/rangement non fait	200,00 €
	1 caution en cas de tri sélectif non réalisé/garantie de la clé électronique	50,00 €
<u>Théâtre de l'Etoile</u>		
Spectacle	Associations troupes de théâtre de CHAUMES-EN-RETZ	Gratuité
	Associations troupes de théâtre hors commune	260,00 € pour 1 jour 400,00 € pour 2 jours consécutifs
Résidences de compagnie et groupes extérieurs	1 réservation de 1 à x jours vaut pour 1 contrepartie	Contrepartie à définir (spectacle, intervention auprès des écoles, ...)

Cautions sollicitées lors de la location de la salle	1 caution en cas de dégradations éventuelles	500,00 €
	1 caution en cas de ménage/rangement non fait	200,00 €
	1 caution en cas de tri sélectif non réalisé/garantie de la clé électronique	50,00 €
<u>Location de locaux divers</u>		
<u>Location cases commerciales</u>		
Local communal abritant une activité économique	Loyer mensuel	12,00 € H.T/m ²
<u>Locaux divers</u>		
Logement d'urgence temporaire	Redevance par semaine	25,00 €
	Forfait pour paiement des charges par semaine	25,00 €

Le conseil municipal à l'unanimité, vote les tarifs tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

POUR EXPEDITION EN SOUS-PREFECTURE DE SAINT-NAZAIRE

CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 20 décembre 2023

Le Maire,



Jacky DROUET
